

## Avant-propos

Jean Pruvost

Président de l'Association des Sciences du Langage de 2002 à 2004

### **Des actes : « Tout ce qu'on fait ou peut faire »<sup>1</sup> pour que les sciences du langage soient au service de tous. Et quelques mots autour des mots et des dictionnaires**

« Mais que font les linguistes ? » La formule se révèle sans aucun doute provocante, inquiétante et stimulante, tout à la fois interrogative et exclamative... À dire vrai, un tel questionnement s'était spontanément imposé au cours d'une réunion de notre Association consacrée à un rendez-vous qu'il ne fallait surtout pas laisser passer : les vingt ans de l'Association des Sciences du Langage.

Vingt ans, voilà qui représentait une sorte de majorité que nous souhaitions célébrer sous la forme d'un grand colloque international, avec, en toile de fond, un autre moment fort en termes symboliques, l'aube du troisième millénaire. Il eût été évidemment pour le moins prétentieux d'évoquer la linguistique du troisième millénaire, mais l'effet millénaire nous entraînait cependant à souhaiter une réflexion large et fructueuse propre à rassembler notre communauté scientifique autour de l'essentiel, c'est-à-dire l'avenir.

On ne saurait l'oublier, l'« idée de l'avenir » se montre toujours féconde, comme le souligne Bergson dans *L'Évolution créatrice*. Aussi, le colloque que nous avons organisé pour cet anniversaire symbolique de l'Association des sciences du langage, l'ASL, se devait d'être installé dans cette dynamique. En l'occurrence, nous avons décidé de solliciter, en fonction de leur disponibilité, d'éminentes et d'éminents spécialistes de chaque domaine pour faire à la fois le point des avancées dans la discipline et réfléchir à son avenir, de manière efficace et harmonieuse.

---

1 *Nouveau Littré 2005* : définition première du mot « Acte » par Littré et Beaujean.

L'intérêt de cette démarche se mesurait d'ailleurs pleinement le jour du Colloque organisé à la Sorbonne où, en présence d'une salle comble, chacun, avec son tempérament et cet enthousiasme inhérent aux grandes aventures scientifiques, offrait à la visible satisfaction de tous ce point de vue rétrospectif et prospectif, si propice aux belles constructions scientifiques.

### **Un colloque à vocation non confidentielle...**

La volonté de mettre en commun les différents efforts, la nécessité de militer harmonieusement pour faire connaître nos travaux, la conscience forte de l'intérêt de nos différentes recherches pour toute la collectivité francophone, au-delà même, et de loin, de notre milieu professionnel, telles étaient quelques-unes des principales lignes de force agissantes que l'on percevait clairement tout au long de notre colloque anniversaire. Il y avait même davantage : un trait d'union s'établissait manifestement entre les jeunes générations et toutes celles et tous ceux qui, sans être nécessairement des spécialistes des sciences du langage, s'intéressaient au sujet.

Nous en avons l'intime conviction, mais le colloque permettait de le constater avec bonheur par l'active participation des « non spécialistes », c'est-à-dire en définitive ceux-là même pour qui le colloque était en grande partie organisé : quiconque s'exprime par oral ou par écrit, en cherchant la meilleure communication possible, se trouve bel et bien concerné par les sciences du langage et s'y intéresse indéniablement, sitôt que les tenants de cette discipline en livrent en toute simplicité les contenus et les interrogations.

Encore faut-il que nous sachions établir le contact en procédant aux efforts de communication qui s'imposent. C'était là l'un des objectifs prioritaires du Colloque et, pour ce faire, après avoir fait le point au cours de la matinée et de l'après-midi sur la plupart des grandes spécialités des sciences du langage, étaient invités à une table ronde des représentants de différentes instances importantes, mêlées de très près à la vie du langage. Avec, par exemple, une agence proposant des néologismes et des formules langagières aux entreprises privées, ou encore des journalistes de talent offrant des chroniques de langue sur les grandes ondes, des lexicographes d'une grande maison d'édition livrant chaque année aux francophones un dictionnaire millésimé de renom, des chercheurs et des pédagogues confrontés, soit à la formation des professeurs de lettres ou des professeurs d'école, soit à la formation aux méthodes du français langue étrangère (FLE).

En vérité, toutes les personnes s'investissant professionnellement dans le langage, en souhaitant potentiellement bénéficier des avancées de nos disciplines, trouvaient là matière à mieux les connaître en ter-

mes pratiques, avec des échos directs à leurs préoccupations. Cette table ronde animée de main de maître par Michel Arrivé, qui fut, au moment même où notre Association prenait naissance, président de l'ASL, se révélait particulièrement fructueuse et donnait à la journée son point d'orgue.

### **Des actes en direction de toutes celles et de tous ceux qui parlent et écrivent la langue française**

Aussi, ne fallait-il pas en rester là en se contentant du succès de la journée, il fallait naturellement donner à ce colloque son prolongement naturel : la publication des Actes. La formule, des « actes », se révèle au reste sans doute un peu pompeuse, voire rebutante, si l'on tient compte de l'objectif qui était le nôtre, faire connaître tout simplement et sans jargon nos disciplines et leur grand intérêt pour toute la communauté. « Actes des conciles, des martyrs, des saints, récits hagiographiques, Actes des apôtres », mais aussi « communications d'une société savante », autant de formules associées à la notion d'« actes » dans nos dictionnaires, et autant de connotations qui ne correspondent pas vraiment en effet à l'esprit de l'ouvrage qui suit. On lui préférera la première définition donnée dans le *Nouveau Littré 2005* pour le mot « acte » : « Tout ce qu'on fait ou peut faire » pour que, justement, soient mieux connues les sciences du langage.

Cette remarque terminologique offre de fait l'occasion de rappeler combien on sait infiniment gré à nos collègues linguistes d'avoir su présenter leur discipline et d'en avoir évoqué toutes les perspectives sans avoir eu recours à un langage obscur, réservé aux seuls initiés. Cet ouvrage s'adresse effectivement à toutes celles et tous ceux qui parlent et écrivent la langue française et qui, confrontés à la question « Mais que font les linguistes ? », souhaitent une réponse galvanisante. Les tenants – encore une formule qui ne convient pas ! – des sciences du langage sont tout simplement à leur service pour ne pas « détenir » ces savoirs, mais les livrer à tous, en essayant d'approfondir la recherche dans la compréhension des phénomènes propres au langage, phénomènes qui nous concernent tous.

Pour faciliter ce voyage dans l'univers des sciences du langage à travers l'ensemble des articles ici réunis, et sans obligation d'ailleurs de commencer par cet avant-propos, nous avons souhaité, tout d'abord, rappeler ci-dessous en termes généraux et à grands traits quelques étapes propres à l'évolution de cet ensemble de disciplines. Et cela en tenant un discours qui ne soit pas réservé aux seuls linguistes. Ensuite, puisqu'en l'occurrence le président que j'étais se trouve habité par la passion des mots et des dictionnaires et qu'il faut bien aussi en parler, nous glisserons tout doucement vers les exposés. On brosera ainsi, de

manière intégrée à cet avant-propos, et toujours en évitant le discours fermé d'initié à initié, un très rapide aperçu de la *lexicologie*, c'est-à-dire de l'étude scientifique des mots, de la *lexicographie*, en gros l'élaboration de dictionnaires (nous serons plus précis au moment d'en expliciter les progrès) et de la *métalexigraphie*, c'est-à-dire « l'étude des types de dictionnaires de langue et des méthodes qui président à leur constitution »<sup>2</sup>.

### La linguistique, du sanscrit aux SMS : des attitudes et des savoirs évolutifs

Lorsqu'au cœur du XIX<sup>e</sup> siècle, en 1851 précisément, les contemporains d'Antoine Cournot souhaitaient s'informer sur les savoirs de leur époque et qu'ils parcouraient, par exemple, le *Fondement des connaissances* que le mathématicien philosophe venait de publier, comment leur était présentée la « linguistique » ? Sans aucun doute de manière réductrice pour le lecteur du XXI<sup>e</sup> siècle, puisqu'elle désigne alors « une science toute récente et si digne d'intérêt, dont l'objet est de mettre en relief les affinités naturelles et les liens de parenté des idiomes ». De fait, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle la linguistique est comparative ou elle n'est pas.

La discipline est en effet essentiellement née d'une curiosité historique, d'une forme d'investigation et de quête des origines des langues et de leur parenté. Au reste, le philologue et lexicographe de pointe du moment, Emile Littré, incarne brillamment ce positivisme militant, traditionnellement résumé dans une formule lapidaire alors applicable à l'étude des langues : « les morts gouvernent les vivants ». Et l'on sait par ailleurs combien Auguste Comte doit au spécialiste des langues anciennes, auteur de la refonte d'un dictionnaire de médecine et du *Dictionnaire de la langue française*, une partie de sa notoriété.

Un peu plus de vingt ans plus tard, dans l'*Abrégé* (1874) du *Dictionnaire de la langue française* concocté par Amédée Beaujean sous la houlette d'Emile Littré, la définition de la linguistique que l'Inspecteur d'Académie Beaujean et le lexicographe érudit ont choisie pour les lycéens et le grand public s'est certes précisée, mais elle reste dans la même dynamique comparative : « Étude des langues considérées dans leurs principes, dans leurs rapports ». Il faut donc attendre le début du XX<sup>e</sup> siècle, avec en somme une nouvelle philosophie sous-jacente, pour que les perspectives de la linguistique s'orientent différemment grâce à de nouveaux textes déterminants.

---

2 *Dictionnaires des sciences du langage*, Armand-Colin, 2005, par Franck Neveu.

C'est donc, comme chacun sait, avec la publication, en 1916, du *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure que se fonde une nouvelle définition de la linguistique, celle-ci ayant désormais pour « unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même ». La langue y est présentée comme un système à étudier en synchronie, l'étude synchronique devant avoir le primat sur l'étude diachronique, pour ainsi dire unique objet scientifique des philologues du XIX<sup>e</sup> siècle. On sait également combien se fait sentir ensuite l'influence de Lévi-Strauss, en 1949, dans *Les structures élémentaires de la parenté*, où il applique le concept de structure aux phénomènes humains.

Ecarter l'analyse historique, c'était alors garantir l'objectivité de l'analyse du système propre à chaque langue, en essayant d'en dégager éventuellement une universalité à la manière de Chomsky. C'est pour ne pas altérer l'analyse installée de plain pied en synchronie qu'il faut alors évincer l'histoire. D'une certaine façon, ce courant de pensée fondé sur une sorte de rejet du passé, est plus large encore. Il se double en effet au siècle dernier, au XX<sup>e</sup> siècle, du développement de la pensée marxiste, elle aussi construite sur une forme de table rase.

C'est ainsi qu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, à la suite du développement particulièrement riche de la linguistique, au moment du structuralisme triomphant dont on situe l'acmé en 1966, les rédacteurs du *Trésor de la langue française* pouvaient dans le volume X paru en 1986 proposer cette définition pour la linguistique : « Science qui a pour objet l'étude du langage, des langues envisagées comme systèmes sous leurs aspects phonologiques, syntaxiques, lexicaux et sémantiques », avec, pour exemples, « Manuel, traité de linguistique ; linguistique descriptive, théorique », mais aussi toute une série d'adjectifs démarquant différents courants de la linguistique. Ce faisant, un tel article et cette série d'adjectifs témoignaient de sa bonne santé, en tant que discipline sans cesse en recherche théorique : « Linguistique diachronique, distributionnelle, fonctionnelle, générative, quantitative, structurale, synchronique, transformationnelle. »

Il manquerait assurément aujourd'hui encore quelques adjectifs pour continuer une liste qui, nous l'espérons, restera toujours inachevée. Il n'en reste pas moins qu'un autre développement lexicographique ne laisse pas d'attirer l'attention sur ce que se doit d'offrir une discipline en pleine santé : des applications. Ainsi à travers le paragraphe « Linguistique appliquée », pouvait-on déjà tracer des perspectives précises : « Application des théories, des descriptions, des analyses linguistiques à la pédagogie des langues, à la traduction, aux techniques de communication. »

Le lien entre les deux siècles, XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, s'est naturellement établi sur fond informatique, avec de nouveaux outils permettant l'accès à d'immenses corpus électroniques, en même temps que la communication prenait de nouvelles formes, démultipliées par des moyens technologiques mis à la portée d'une immense majorité, dont Internet et le téléphone portable ont représenté une étape marquante. La langue en tant que système, système complexe de communication et de signes, le langage en tant que fonction caractéristique de l'espèce humaine résidant dans sa faculté de communiquer, ne peuvent plus alors être étudiés dans l'ignorance des théories et des travaux portant sur chacun des domaines de connaissance, tant ils sont étroitement imbriqués. On apprécie alors la définition simple et efficace qu'en 2005, dans le bien nommé *Dictionnaire des sciences du langage*, Franck Neveu, président de l'ASL, offre de la linguistique. Elle s'assimile dès lors, en tant que discipline, à « la science des langues et du langage ».

Personne n'oserait douter que les travaux portant sur le langage et la langue vont continuer de croître et embellir, tant de nouveaux chantiers s'ouvrent dans de multiples directions. Pour ne prendre que l'un d'entre eux, révélateur de l'ouverture de notre discipline au monde de la communication linguistique écrite ou orale, à l'Université de Louvain-la-Neuve par exemple, une grande opération a été lancée en 2004 avec pour titre prometteur « Donnez vos SMS pour la science ». Et ce sont ainsi par milliers que sont venus s'installer dans une banque de données des SMS de tout poil prêts à être étudiés par des linguistes réunis autour de Jean-René Klein. On ne peut mieux illustrer le rapport de confiance et d'étude qui peut s'instaurer entre des linguistes et le grand public. C'est ce rapport particulièrement fécond à partir de travaux très solides que l'ASL souhaite continuer d'instaurer.

#### **Autour des mots et des dictionnaires : la lexicologie, la lexicographie et la métalexigraphie, des disciplines récentes et connexes**

Ni Corneille, ni Racine, ni Molière, ni La Fontaine ou Boileau ne disposaient de dictionnaires monolingues français-français, on ne leur reprochera pas pour autant de ne pas maîtriser la langue française. Un tel constat n'est pas linguistique, il permet seulement de rappeler que l'aventure des dictionnaires a commencé avec les dictionnaires bilingues, pour les langues européennes, et que le dictionnaire monolingue reste relativement récent dans notre histoire. De la même manière, s'il n'y a statistiquement à la fin du XX<sup>e</sup> siècle aucun foyer sans dictionnaire, son usage ordinaire en tant qu'outil n'a été vraiment ressenti comme indispensable que depuis à peine plus d'un siècle. Dans le même ordre d'idées, on ne pourra, à dire vrai, évoquer la lexicologie, c'est-à-dire l'étude scientifique des mots, que lorsque les dictionnaires seront

perçus comme des outils relevant d'études attentives conduites en amont et en aval de leur rédaction, au regard d'une science des mots qui soit suffisamment aboutie pour constituer une discipline à part entière. Et, pour ce faire, il faudra en réalité attendre le XX<sup>e</sup> siècle.

Pour bien comprendre l'évolution de ces trois disciplines que représentent la *lexicologie*, la *lexicographie* et la *métalexigraphie*, en quelques lignes, nous rappellerons l'histoire du genre lexicographique monolingue. Il convient effectivement de rappeler que c'est en partant de cette aventure artisanale, méthodologique, mais aussi très stimulante pour la réflexion linguistique – notamment à chaque difficulté rencontrée pour décrire les mots et leur usage – qu'est née en partie la lexicologie. Quant à la métalexigraphie, discipline toute récente centrée sur l'analyse des dictionnaires existant, elle ne pouvait se constituer que lorsque les dictionnaires commençaient à être perçus comme des outils dignes d'être étudiés pour eux-mêmes, en tant qu'œuvres révélatrices d'une époque et de méthodes soigneusement élaborées.

*La trilogie fondatrice de la fin du Grand Siècle : un concept désormais acquis*

C'est à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle que commence l'histoire des dictionnaires monolingues. A ce siècle de normalisation et d'instauration de la monarchie absolue, siècle très centralisateur, qu'il s'agisse du pouvoir ou de la langue qui est celle du roi et de la Cour, correspondent trois dictionnaires fondateurs. Les deux premiers relèvent de l'entreprise privée, le *Dictionnaire françois* (1680) de Richelet et le *Dictionnaire universel* (1694) de Furetière ; le troisième est demandé par l'institution, il s'agit d'un dictionnaire de commande royale, le *Dictionnaire de l'Académie* (1694). Ces trois dictionnaires représentent de fait trois genres fondateurs que Bernard Quemada a clairement définis dans sa thèse fondatrice (1966).

Au premier dictionnaire, celui de Richelet, conçu avec des citations et centré sur l'usage des mots, peuvent être rattachés tous les *dictionnaires de langue*, c'est-à-dire les dictionnaires décrivant davantage l'usage des mots que leurs référents : les grands dictionnaires de Littré, de Robert, le *Trésor de la langue française* s'inscrivent dans cette filiation, tout comme le *Petit Robert* ou le *Nouveau Littré*.

Au second dictionnaire, celui de Furetière, où sont décrits de manière assez extensive les référents des mots, centré donc prioritairement sur les choses et les idées représentées par les mots – même si la description de l'usage des mots n'est pas exclue de ces dictionnaires –, peuvent être reliés tous les *dictionnaires encyclopédiques*. On signalera parmi ses héritiers prestigieux, tout d'abord au XVIII<sup>e</sup> siècle, les différentes éditions du *Dictionnaire de Trévoux*, puis au XIX<sup>e</sup> siècle, les

grands et petits dictionnaires Larousse, rejoints un temps au XX<sup>e</sup> siècle par les dictionnaires Quillet.

Au troisième dictionnaire, celui de l'Académie, sans citation et avec la volonté de décrire le bon usage et d'en être le greffier, tant dans la nomenclature que dans les exemples forgés, se rattachent d'abord les huit éditions qui suivront. Elles représentent effectivement un patrimoine unique de description régulière et homogène de la langue française sur plus de cinq siècles maintenant. S'y associent ensuite tous les *dictionnaires de langue prescriptifs*, c'est-à-dire indiquant clairement, voire didactiquement, le bon usage. On ajoutera enfin que le *Dictionnaire de l'Académie* symbolise aussi le type des dictionnaires dits « synchroniques », parce que dans les neuf éditions successives du *Dictionnaire de l'Académie*, les Académiciens ont toujours choisi de décrire la langue de leur temps en excluant l'analyse historique du mot<sup>3</sup>.

*Le siècle des Lumières : un nouveau genre et une première lexicographie critique*

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, au-delà d'une part des dictionnaires de langue incarnés par les rééditions et les refontes de l'ouvrage de Richelet, et d'autre part des quatre éditions du *Dictionnaire de l'Académie*, s'impose un nouveau genre, avec l'*Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (1751-1780) par Diderot et d'Alembert en trente-cinq volumes dont onze de planches.

Ainsi naît l'*encyclopédie*, genre complémentaire des dictionnaires encyclopédiques dans la mesure où ce sont davantage des thèmes que des mots qui y sont engrangés et traités, avec souvent un auteur spécifique pour chaque article. Ce dernier point le fait d'ailleurs différer du dictionnaire encyclopédique où toutes les informations sont traitées à la même aune par un seul auteur ou par une équipe anonyme. Savoir que tel article d'une encyclopédie est rédigé par Rousseau, Voltaire, Diderot ou, au XX<sup>e</sup> siècle, par Roland Barthes, donne évidemment un ton particulier à ce type d'ouvrage, avec des articles tantôt légendaires, tantôt marqués au sceau de tel ou tel spécialiste. Et, faut-il le dire, tantôt très clairs, tantôt aussi parfois difficiles de lecture, en fonction des qualités didactiques plus ou moins développées du spécialiste sollicité.

---

3 Même s'il y eut un *Dictionnaire historique de la langue française* commencé par les Académiciens dès 1835 et dont ne furent publiés que quatre volumes consacrés à la lettre A, le dictionnaire restant inachevé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais d'une certaine façon préfigurant déjà des mouvements propres à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, paraît en 1787 le *Dictionnaire critique de la langue française* de l'Abbé Féraud, dictionnaire qui comme son nom l'indique se prête à un examen critique de la langue française, de son orthographe notamment. Une démarche linguistique est déjà là en œuvre, c'est une attitude de précurseur qu'il faut retenir.

*La première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : l'essor des dictionnaires d'apprentissage et des dictionnaires de l'accumulation.*

Deux mouvements lexicographiques s'imposent dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, tout d'abord, avec la Révolution et le souci de développer la langue française, considérée comme langue universelle et langue démocratique, naissent des ouvrages qui vont se développer tout au long de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, pour créer un genre nouveau qui n'a cessé de s'accroître en surface dans le paysage lexicographique : il s'agit des dictionnaires en un volume, les *dictionnaires d'apprentissage*. Ils bénéficient au reste d'un double public, les élèves des lycées impériaux en particulier et tous ceux, de plus en plus nombreux, qui ont besoin d'un ouvrage de dépannage sur leur bureau. Installés dans l'élan révolutionnaire et dans la mouvance foisonnante du romantisme, il faut par exemple signaler des ouvrages tels que celui de Boiste, le *Dictionnaire universel de la langue française* avec quatorze éditions jusqu'en 1857, le *Nouveau vocabulaire français ou abrégé du dictionnaire de l'Académie*, avec vingt-deux éditions jusqu'en 1855, par De Wailly, ou encore le *Nouveau dictionnaire de la langue* (1826) de Noël et Chapsal, linguistes et inspecteurs de l'Instruction publique.

Le deuxième mouvement correspondant à cette même première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle est celui démarqué par ce que Bernard Quemada a appelé les dictionnaires « accumulateurs de mots ». Il s'agit en effet de tous ces dictionnaires en plusieurs volumes dont les auteurs sont plus soucieux d'offrir de pléthoriques nomenclatures que de très bonnes définitions. C'est le moment où se répandent sur le marché le *Dictionnaire général et grammatical des dictionnaires français* (1834) de Napoléon Landais, le *Dictionnaire national* (1843) de Bescherelle, le *Dictionnaire du français illustré* (1847) de Dupiney de Vorepierre.

*Le retour d'une lexicographie savante : de Lafaye et Boissière en amont de Littré et Larousse*

Vient alors la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, avec le retour d'une lexicographie prestigieuse dans la mouvance de la philologie et de la linguistique historique. Avec l'*Examen critique des dictionnaires de langue française* (1828) de Charles Nodier, mais aussi avec le *Nouveau Dic-*

*tionnaire de la langue française* de Jean-Charles Laveaux et le *Dictionnaire de la langue française contenant la définition de tous les mots en usage, leur étymologie*, de Louis Dochez (qui influencera Littré), ce sont de nouveau des dictionnaires fondamentaux pour notre lexicographie qui vont s'imposer, et cela dans deux directions.

Tout d'abord, ce sera la première remise en cause du primat absolu du classement alphabétique. Préparé scientifiquement par le *Dictionnaire des synonymes de la langue française* (1858) de Pierre Lafaye paraît en effet en 1862, au sein de la Maison Larousse, le *Dictionnaire analogique de la langue française* de Prudence Boissière. Cet ouvrage est le premier de la série des dictionnaires analogiques, dont le succès est certes tout relatif, mais il donne cependant au classement sémantique ses lettres de noblesse. Et Pierre Larousse marquera nettement son enthousiasme pour ce type de classement, au point d'évoquer dans son *Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle* un projet de dictionnaire encyclopédique analogique, dont il se réserve par avance tous les droits dans l'article « analogique »...

C'est dans ce courant qui fait précéder la lexicographie d'une forte analyse linguistique, que va pouvoir s'opérer un profond renouvellement de la lexicographie grâce aux grands dictionnaires de Littré et de Pierre Larousse.

#### *Deux monuments lexicographiques, lieux de mémoire et de haute référence*

Le premier monument est celui élaboré par Emile Littré, avec en l'occurrence, publiés de 1863 à 1876, les quatre volumes du *Dictionnaire de la langue française* et leur *Supplément* en 1877, le souci prioritaire de Littré étant notamment de combiner « l'usage présent de la langue et son usage passé ». On bénéficie avec ces cinq volumes de la plus importante documentation textuelle alors jamais réunie, avec environ 250 000 citations, imposant aux successeurs de nouvelles exigences, tant le public appréciera la richesse d'un tel dictionnaire. Il faut cependant repérer que le *Dictionnaire* de Littré, s'il correspond bien à la grande mouvance de la linguistique historique, représente un dictionnaire décrivant davantage la langue classique des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles que celle en mutation du XIX<sup>e</sup> siècle. Littré fait avant tout œuvre historique pour la langue française, son premier projet était en effet d'offrir à Hachette (un camarade de classe) un dictionnaire étymologique. Un grand dictionnaire philologique riche de citations et de définitions classées sur fond de positivisme, à partir des emplois dominants du XVII<sup>e</sup> siècle, telle est l'œuvre que nous laisse Littré, rééditée sans modification ou presque au XX<sup>e</sup> siècle, sitôt le dictionnaire tombé dans le domaine public.

De 1890 à 1900 paraissait, dans le sillage de Littré, le *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, par Hatzfeld, Darmesteter et Thomas, ouvrage clarifiant mais de nomenclature modeste. La structuration explicite de ses articles sera de fait modélisante pour les dictionnaires du XX<sup>e</sup> siècle.

L'autre grand monument de la lexicographie est celui, rédigé presque en même temps que celui de Littré, par Pierre Larousse, déjà auteur de la *Lexicologie des écoles primaires* (1849) et d'un petit dictionnaire d'apprentissage, le *Nouveau Dictionnaire de la langue française* (1856). On n'oubliera d'autant moins ce petit dictionnaire pionnier, que son épigraphe, « Un dictionnaire sans exemple est un squelette », est restée célèbre puisqu'elle sera systématiquement reportée sur le *Petit Larousse illustré* de 1905 à 1967. Le petit dictionnaire précède donc le gros et c'est de 1863 à 1876 que seront publiés les quinze volumes du *Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, suivis en 1878 et 1890 de deux *Suppléments*. Au total, ce sont 20 695 pages sur quatre colonnes, 483 millions de signes typographiques, qui sont ainsi présentés, offrant au lecteur une masse d'informations linguistiques et encyclopédiques inégalées.

Chaque article commence d'abord par une description en langue qui, contrairement au *Littré*, prend en compte tout le XIX<sup>e</sup> siècle, pour se poursuivre avec un second développement, de type encyclopédique. On a parfois complètement oublié, du fait que le développement encyclopédique y est pléthorique, que le *Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle* est aussi un dictionnaire de langue. Ainsi, plus de vingt pages d'informations encyclopédiques sur la femme, avec des propos aujourd'hui savoureux et qui seraient déplacés dans un dictionnaire du XX<sup>e</sup> ou du XXI<sup>e</sup> siècle, ont tôt fait de faire oublier que les quelques colonnes par lesquelles commence l'article, colonnes dévolues à la description en langue, restent de grande qualité. C'est un dictionnaire que l'on redécouvre sous cet aspect aujourd'hui, d'autant plus qu'il est facilement disponible sur cédérom chez Champion ou Redon (Robert). Le *Grand Dictionnaire universel* a de fait incarné un renouveau profond pour les dictionnaires encyclopédiques et c'est dans son sillage que sont nés tous les grands dictionnaires Larousse du XX<sup>e</sup> siècle.

Il serait dommage par ailleurs d'oublier qu'en contrepoint, particulièrement objective pour tout ce qui relève de l'information encyclopédique, paraîtra de 1885 à 1902 *la Grande Encyclopédie* dirigée par Marcelin Berthelot, pas moins de trente et un volumes qui seront rapidement diffusés par les éditions Larousse, et dont Christine Jacquet-Pfau est aujourd'hui l'indiscutable spécialiste.

*La première moitié du XX<sup>e</sup> siècle : la démocratisation laroussienne des dictionnaires*

De 1890 à 1907, paraissait, sous la direction de Claude Augé, le *Grand Larousse illustré* en sept volumes et son *Supplément*, premier dictionnaire éponyme de la maison Larousse, avec un bel effort d'objectivité dans l'information linguistique et encyclopédique, le tout en se souvenant de ce qui allait être l'apanage de la maison Larousse, en l'occurrence la remarquable illustration émaillée tout au long de l'ouvrage, au sein des articles ou sous forme de planches. Suivra de 1928 à 1933 le *Grand Larousse du XX<sup>e</sup> siècle*, incarnant désormais la régulière publication laroussienne de grands ouvrages faisant le point tous les trente ans environ.

Dans le même temps, était publié un ouvrage devenu une sorte de bilan annuel de la langue et des connaissances offertes au grand public, une sorte de miroir millésimé de la France : le *Petit Larousse illustré* né en 1905 et dont on fêtait le centième anniversaire en 2004. Allaient paraître dans le même élan démocratique, en 1910, le *Larousse classique illustré*, bientôt présent dans chaque établissement scolaire, de même que le *Larousse élémentaire illustré*, en 1914.

Dans une moindre mesure mais comptant cependant parmi les ouvrages à signaler, étaient publiés, chez Quillet, le *Dictionnaire encyclopédique Quillet* (1934) en six volumes, qui connaîtra plusieurs rééditions, puis le *Dictionnaire de la langue française* (1946) en trois volumes, le premier dictionnaire de langue française à être illustré.

*Une première renaissance lexicographique avec de grands dictionnaires (1953-1971) : de Paul Robert au TLF en passant par Louis Guilbert*

Au XX<sup>e</sup> siècle, la première renaissance lexicographique prestigieuse sera assurée par trois ouvrages : le premier relevant de l'initiative privée et s'inscrivant précisément et très efficacement dans la suite du *Dictionnaire de la langue française* de Littré, le deuxième également d'initiative privée mais s'inscrivant dans la dynamique générativiste du moment, et le troisième, issu de l'institution, particulièrement novateur de par l'investissement philologique mis en œuvre et le recours aux nouvelles technologies.

Le premier correspond, on l'a deviné, au *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* en six volumes, conçu et dirigé par Paul Robert et achevé en 1964. Avec un corpus littéraire beaucoup plus récent que celui de son prédécesseur, l'ouvrage a d'emblée bénéficié de citations riches et, selon le programme annoncé en sous-titre, il se distinguait par « les mots et associations d'idées » qui illustraient le concept de l'analogie promu par Boissière au XIX<sup>e</sup> siècle. Plusieurs fois réédité, cet ouvrage, le plus souvent désigné sous le nom de *Grand*

*Robert*, a passé le cap du XXI<sup>e</sup> siècle avec un succès identique, prenant indéniablement la suite du *Grand Littré*, avec pour maîtres d'œuvre devenus les successeurs naturels de Paul Robert, Alain Rey et Josette Rey-Debove. Le dynamisme éditorial de Paul Robert avait eu par ailleurs pour conséquence non négligeable la naissance d'une nouvelle grande maison d'édition lexicographique privée aux côtés des éditions Larousse.

Chez Larousse, l'émergence des dictionnaires Le Robert stimulait les initiatives et, en 1971, paraissait le premier des sept volumes du *Grand Larousse de la langue française* confié à Louis Guilbert, Robert Lagane et Georges Niobey. Ce dictionnaire était en partie l'héritier du *Grand Larousse encyclopédique* pour lequel quatre cent mille cartes perforées avaient été établies, le tout avec une attention minutieuse pour chaque article et une mise en réseau précise. Le *Grand Larousse encyclopédique* avait inauguré en effet une lexicographie assistée par les nouvelles technologies et fondée sur une grande rigueur linguistique. Jean Dubois, linguiste de premier ordre, et son frère, en tant que directeur du dictionnaire, avaient collaboré à ce grand dictionnaire, nous laissant ainsi l'un des meilleurs dictionnaires du XX<sup>e</sup> siècle, hélas un peu méconnu aujourd'hui.

Le *Grand Larousse de la langue française* aurait dû également s'imposer de par sa grande qualité scientifique résultant du renouveau de la lexicologie. Inspiré de l'analyse générative transformationnelle, cet ouvrage en sept volumes, qui se caractérisait aussi par une information étymologique particulièrement soignée, se doublait d'une encyclopédie de linguistique de pas moins de 170 longs développements sur des thèmes majeurs de la linguistique, disséminés entre les mots, dans l'ordre alphabétique. Hélas, ce dictionnaire, s'il tranchait dans sa conception et s'il fut très apprécié des linguistes, n'a connu aucun lendemain. Il surprit trop le public habituel de Larousse et il devait pâtir de sa fabrication traditionnelle au plomb qui ne permettait pas de mise à jour facile.

C'est de l'institution que devait venir la réalisation lexicographique la plus impressionnante. En écho à un colloque organisé à Strasbourg en 1957 par le grand romaniste Paul Imbs, songeant alors déjà à un « Trésor général de la langue française », allait naître en effet un grand dictionnaire de l'institution, conçu en l'occurrence sous l'égide du CNRS : le *Trésor de la langue française (TLF)*, dont le premier volume paraissait en 1971. C'est ici qu'intervient l'un des fondateurs modernes de la lexicologie, Bernard Quemada. Ce dernier, philologue converti aux idées neuves issues de la linguistique saussurienne et transmise, entre autres, par Robert-Léon Wagner, était devenu le spécialiste international du traitement automatique des informations, sur cartes et

bandes perforées d'abord, puis sur support informatique. C'est ainsi qu'il fut immédiatement associé au projet du *TLF* et qu'il fit venir au laboratoire de Nancy, où était conçu ce dictionnaire, le plus gros ordinateur du moment, le Gamma Bull 61.

Une formidable aventure commençait alors avec une base documentaire énorme : dès 1969, on disposait déjà de 80 000 millions d'unités-mots disponibles grâce à un programme de saisie unique. Paul Imbs dirigera les sept premiers volumes (1971-1979) et Bernard Quemada les neuf suivants (1980-1994). Avec le seizième volume s'achevait le dictionnaire le plus impressionnant du XX<sup>e</sup> siècle, qui allait bénéficier en 2000 d'une consultation gratuite sur Internet et, en 2004, d'une version informatisée, mais sans aucun ajout par rapport aux seize volumes édités entre 1971 et 1994. Chaque article correspondant à une sorte de monographie induite par l'analyse des attestations issues du corpus informatisé de plus de trois mille œuvres littéraires, le dictionnaire se présente comme une remarquable description philologique et historique de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle, avec de fines analyses sémantiques et morphologiques autorisées par la masse de la documentation consultée. Le *TLF* se révèle indéniablement comme le plus grand monument lexicographique du XX<sup>e</sup> siècle. Il constitua aussi une sorte d'élément fédérateur pour un très grand nombre de lexicologues-lexicographes.

*La naissance des Cahiers de lexicologie et la reconnaissance d'une discipline*

En 1950, Bernard Quemada avait été nommé assistant à la Faculté des Lettres de Besançon. Il venait de soutenir sa première thèse de Doctorat (1949) avec *Le Commerce amoureux dans les romans mondains (1640-1670)*. Sa carrière exceptionnelle de philologue et de lexicologue commençait. Sous son impulsion, la faculté de Besançon devenait un lieu international de renaissance lexicographique et lexicologique, il y créait en 1954 l'Institut de Langue et de Civilisation françaises, en 1957, le Centre d'Etude du vocabulaire français et, en 1958, prenant la suite de l'Institut créé en 1954, le Centre de Linguistique appliquée, avec l'installation d'un laboratoire de langues. C'est à partir de cette date qu'il commence à expérimenter l'utilisation des cartes perforées et donc des machines lexicographiques, devenant le pionnier incontesté en la matière. Le laboratoire bisontin se métamorphose dès lors en haut lieu mondial de la lexicologie et de la lexicographie de pointe.

Aussi, lorsqu'en novembre 1957, Paul Imbs organise le Colloque de Strasbourg, « Lexicologie et lexicographie françaises et romanes, orientations et exigences actuelles », B. Quemada y représente d'emblée l'homme de ressources, incarnant la nouvelle génération. Il sait en

effet très efficacement mettre son savoir et les nouvelles technologies au service de la lexicologie moderne et de la nécessaire documentation à tout grand projet, le *TLF* en l'occurrence. On avait donc grand besoin de procéder à l'inventaire des travaux de lexicographie inédits ou dispersés dans diverses revues ainsi qu'à la normalisation des inventaires existants : c'est dans cette dynamique qu'au cours du deuxième trimestre 1959 paraissent les *Cahiers de lexicologie*, créés et publiés par B. Quemada.

Au moment même où la linguistique prenait son plein essor auprès des chercheurs avec un bel écho auprès du grand public, la lexicologie prenait ainsi sa place parmi d'autres domaines de la linguistique en tant que discipline scientifique reconnue. Dès leur naissance, les *Cahiers de lexicologie* sont tirés à 1500 exemplaires, avec le support d'un éditeur national, Didier. La préface en situait bien l'objectif : créer un organe de liaison et de coordination, un « instrument de travail *actuel*, permettant de faire le point des problèmes, des méthodes, des informations, des travaux en cours ».

De manière significative est d'ailleurs reproduite, au cœur de cette préface, la missive que R.-L. Wagner adressait à B. Quemada pour souhaiter plein succès à cette initiative, comblant « un vide que beaucoup d'entre nous ressentent péniblement ». Ce tout premier numéro commençait donc par un article initiateur de B. Quemada sur la mécanisation des recherches lexicologiques, avec déjà évoquées les perspectives à venir fondées sur les « moyens électroniques ». A. J. Greimas, P.-J. Wexler apportaient également leur contribution scientifique à ce numéro historique. P. Imbs, G. Gougenheim, J. Dubois animeront le deuxième numéro et le ton était désormais donné : en rien l'apanage d'une école, les *Cahiers de lexicologie* se révéleraient, au fil des numéros, ouverts à tous les courants, à toutes les générations. C'est ainsi que quiconque voudrait se faire une opinion quant à l'évolution de la lexicologie n'aurait somme toute qu'à parcourir l'ensemble des numéros de cette revue symboliquement forte.

*Des dictionnaires en un volume, révolutionnaires...*

En 1959, paraissait le *Dictionnaire fondamental* dirigé par Georges Gougenheim, qui offrait le résultat de 163 conversations enregistrées au magnétophone avec l'établissement d'une liste de 1 445 mots, représentant le premier degré du vocabulaire fondamental, fondé sur la notion de fréquence, bientôt suivi d'un deuxième degré, avec 1 800 mots, choisis en fonction de leur disponibilité. Ici se mêlaient indéniablement lexicologie et lexicographie, ce dictionnaire expérimental jouant un rôle certain dans la lexicographie d'apprentissage. La liste des mots du vocabulaire fondamental se trouvait par exemple

reproduite à la demande des instituteurs en annexe du *Larousse des débutants* de Miguel de Toro.

Ce fut ensuite au tour de Jean Dubois avec, en 1966, la publication du *Dictionnaire du français contemporain* (le *DFC*) de s'illustrer avec 25 000 mots choisis en synchronie, traités en fonction d'une analyse distributionnelle de leurs emplois, avec notamment ce qui a été appelé ensuite le « dégroupement homonymique ». Ainsi, se distinguait le *cœur* qu'on opère, du *cœur* ou du trèfle qu'on joue aux cartes, désignant deux homonymes à dégroupier, alors même qu'auparavant il était de coutume de traiter les mots polysémiques en déroulant au sein du même article leurs divers sens. Qu'il s'agisse du *DFC* ou du *Lexis* fondé sur la même dynamique et publié en 1975, on constate que si d'excellents linguistes pouvaient devenir lexicographes, en sens inverse il n'était plus possible à la lexicographie d'échapper à la linguistique. Les interactions sont dès lors constantes et, s'il en fallait une preuve, le *DFC* la constituerait aisément. En partant d'une démarche de linguiste, de lexicologue, Jean Dubois venait en effet d'imaginer un petit dictionnaire qui allait être révolutionnaire et influencerait toute la lexicographie qui suivrait.

De la même manière, certaines tentatives, comme celle propre au *Robert méthodique* que l'on doit à Josette Rey-Debove, où les mots sont présentés avec des éléments intégrés dans la nomenclature, le tout relevant d'une analyse morphologique prégnante, n'a pas manqué de provoquer des débats scientifiques à défaut de bénéficier d'un succès commercial qui aurait été légitime.

S'ajoutent à la liste des petits dictionnaires novateurs les dictionnaires d'apprentissage qui font florès à partir de 1972 avec notamment le *Dictionnaire du français vivant* (Bordas) auquel participe Marcel Cohen, le *Nouveau Larousse des débutants* (1977), conduit en partie par Robert Lagane, le *Hachette junior* en 1980 dirigé par un étudiant de Bernard Quemada (Paul Bonnevie), sans oublier l'intéressant *Petit Robert des enfants* en 1988 dirigé par Josette Rey-Debove. Un constat s'impose : ces petits dictionnaires d'apprentissage destinés aux écoles primaires sont le fait de linguistes de renom qui les transforment en un laboratoire d'idées neuves. Ils constituèrent par exemple le lieu d'un débat entre l'usage de la définition traditionnelle derrière le mot, suivie d'exemples, ou bien l'usage de la glose définitionnelle accolée à l'exemple donné en tout premier, à la suite du mot offert en nomenclature. Lexicographie et lexicologie sont désormais de plus en plus étroitement mêlées.

*De nouvelles distinctions méthodologiques : la lexicographie, la dictionnairique et la métalexigraphie*

Au cours de la période 1964-1980, le développement intense de la technologie informatique, en amont des dictionnaires, au moment où il faut engranger et classer les données, nécessitait de nouvelles distinctions méthodologiques, distinctions que l'on doit notamment à Bernard Quemada. En effet, le simple fait que puissent être constituées des banques de données dans les maisons d'édition, avec la possibilité d'élaborer rapidement des produits différenciés en manipulant ces données, à la manière d'un cocktail automatiquement concocté, changeait le métier en autorisant la fabrication rapide de sous-produits. Fort de son expérience au *Trésor de la langue française*, Bernard Quemada proposait alors des distinctions méthodologiques que tous les linguistes reprendraient dès la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

Ainsi, dans son sillage, distinguera-t-on la *lexicographie* de la *dictionnairique*. Si la lexicographie, dans le langage courant, continue de représenter le fait d'élaborer des dictionnaires, Bernard Quemada, jugeait utile dès 1980 d'en préciser le sens dans notre discipline, tout en l'opposant à la dictionnairique, un mot repris à Charles Nodier qui au XIX<sup>e</sup> siècle n'hésitait pas à évoquer les *dictionnaristes*<sup>4</sup>.

A la *lexicographie* correspond donc toute recherche portant sur le recensement et l'analyse de mots sans que, pour autant, le dictionnaire représente une obligation éditoriale. On se trouve en amont du dictionnaire, au moment de la recherche, sans souci éditorial, avec une recherche qui peut d'ailleurs ne pas déboucher sur un dictionnaire vendu mais sur des banques de données, des index, des concordances, etc., seulement disponibles, par exemple, pour les chercheurs. La lexicologie, en tant qu'étude scientifique des mots, offre ici le soubassement théorique à tous ces travaux savants.

A la *dictionnairique* correspond tout ce qui a trait à l'élaboration du produit que définit le dictionnaire lorsqu'il fait l'objet d'un commerce. Ainsi, déterminer le nombre de pages, le nombre de signes, choisir la hiérarchie des caractères en fonction de la lisibilité, prévoir le public auquel il sera destiné, adapter le contenu à ce public, programmer la vente de l'ouvrage, sa date de lancement, la publicité dont il fera l'objet, tout cela relève de la dictionnairique. Elle n'est pas moins importante que la lexicographie, elle est simplement chronologiquement seconde tout en ayant parfois des impératifs qui s'exercent dès l'élaboration du projet.

---

4 On retrouve le mot « dictionnariste » dans les dictionnaires du XIX<sup>e</sup> siècle.

Un très bon lexicographe peut être un exécrationnaire dictionnariste, s'il ne prend pas conscience par exemple qu'au rythme où il travaille, ou avec le luxe d'informations qu'il souhaite proposer, l'ouvrage ne verra jamais le jour ou bien atteindra quarante volumes invendables. De la même manière, il peut arriver qu'il y ait de bons dictionnaristes, du privé notamment, qui, exploitant les données trouvées par les lexicographes de l'institution, savent concocter un ouvrage qui se vendra bien. On conviendra aisément également qu'il n'y a jamais de bonne dictionnaire sans bonne lexicographie préalable et que la lexicographie gagne parfois à être cadrée dans le temps et dans l'espace typographique. Ces distinctions sont essentielles parce qu'elles permettent d'analyser les dictionnaires sans confondre les moments et les attitudes.

Lorsqu'en 1968 était publiée la thèse de Bernard Quemada, les *Dictionnaires du français modernes (1539-1863)*, suivie en 1970 d'un essai d'Alain Rey sur *Littre, l'humaniste et les mots*, puis en 1971 de *l'Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains* par Josette Rey-Debove, naissait de fait une nouvelle discipline qui prendrait corps avec toute une série de travaux portant sur les dictionnaires de notre patrimoine d'hier ou d'aujourd'hui : la *métalexigraphie*.

La lexicologie avait pris sa pleine maturité après la seconde guerre mondiale, au moment où elle quittait le domaine artisanal de la fabrication des dictionnaires qui lui servait de lieu d'ancrage pour acquérir son autonomie en tant que discipline scientifique. De la même manière, aux lendemains de ces travaux remarquables, s'instaurait avec la métalexigraphie une nouvelle discipline, étude critique et théorique dont l'objectif principal est bien l'étude des types et des méthodes des dictionnaires de langue, notamment appréhendés dans leur double dimension, lexicographique et dictionnaire.

#### *Le souffle informatique*

C'est en 1988 qu'était offert le premier dictionnaire sur support informatique, une disquette souple, dictionnaire introuvable aujourd'hui. En 1989, le *Grand Robert* bénéficiait d'une édition informatisée. Suivait, en 1994, le *Petit Robert* et, en 1996, paraissait le *Larousse multimedia encyclopédique*. A la fin du siècle, les dictionnaires sur support informatique faisaient partie du paysage lexicographique presque ordinaire. L'informatique qui, jusque-là, régissait en amont les dictionnaires devenait désormais, à travers l'écran d'ordinateur et le clavier, le nouvel outil de bord informatisé de chacun. La révolution informatique changeait de fait en profondeur les conditions de consultation mais aussi les contraintes éditoriales propres aux dictionnaires.

Ainsi, à la page dictionnairement restreinte, au nombre limité de pages pour l'ensemble de l'ouvrage, faisaient place les espaces électroniques presque illimités, rejoints par la consultation directe en ligne sur Internet. Sans développer outre mesure, on se contentera de signaler que ce nouvel environnement ouvrait de nouvelles pistes qui sont encore loin d'avoir été totalement exploitées. Par exemple, le rapport entre l'illustration et le texte désormais sans l'alibi du manque de place, de même que, dans sa mouvance, l'usage du multimédia, les liens faciles à établir entre l'information en langue et l'information encyclopédique, l'accès à qui veut les consulter sur la toile de recherches naguère confinées dans les laboratoires, voilà autant de nouveaux avantages qui ne masquent pas pour autant quelques inconvénients, entre autres le caractère aléatoire et asphyxiant de la consultation sur les moteurs de recherche, le tout fréquemment sans validation scientifique.

Par ailleurs, l'installation sur support électronique des dictionnaires d'hier, Furetière, l'Académie, l'Encyclopédie, le Trévoux, le dictionnaire de Féraud, celui de Littré, le *Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, etc., voilà aussi de quoi transformer assurément nos recherches. Au-delà de la consultation de grands corpus et parmi les avantages certains, notons également que la recherche plein texte et multicritère permet indéniablement de redécouvrir les dictionnaires et la langue d'hier, tout en offrant à nos étudiants de nouveaux champs de recherche jusque-là presque inaccessibles.

#### *Entre deux siècles, des forces vives*

En 1994 avait lieu la première *Journée des dictionnaires* que j'organisais à l'Université de Cergy-Pontoise, avec, parmi les conférenciers, Bernard Quemada, Michel Glatigny, Pierre Corbin, Josette Rey-Debove, Danièle Candel. Douze ans plus tard, ce rassemblement annuel garde, semble-t-il, toute sa vigueur en tant que lieu de rencontre entre les lexicologues, les lexicographes, les métalexigraphes et les éditeurs. Il suffirait de lister tous les conférenciers qui s'y sont succédé pour avoir une idée du souffle qui anime toujours cette discipline.

Le principe d'une « journée des dictionnaires » allait faire souche. Ainsi, Thomas Szende avait l'idée en 1996 de lancer les Journées d'études sur le thème des dictionnaires bilingues, et Monique Cormier, de l'Université de Montréal, organisait à son tour une *Journée québécoise des dictionnaires* tous les deux ans dont la première, en 2003, était consacrée aux dictionnaires Le Robert et la deuxième, en 2005, aux dictionnaires Larousse. Enfin, il y a peu, en juin 2004, Michaela Heinz organisait en Allemagne, sous la houlette de l'Université d'Erlangen, deux journées d'étude sur les dictionnaires français, une manifestation également destinée à être bisannuelle. On ne pouvait

espérer mieux que cette utile prolifération des colloques centrés sur les mots et les dictionnaires.

En 2004, Bernard Quemada confiait à Gaston Gross et à celui qui rédige ces quelques lignes les *Cahiers de lexicologie*, eux-mêmes repris par les éditions Garnier, en 2005, avec la volonté d'en augmenter la diffusion. Ce même éditeur lance une revue de néologie sous la direction de John Humbley et de Jean-François Sablayrolles. Cette même année, une revue scientifique de grande qualité, *Lexique*, dirigée par Pierre Corbin – dont on n'oubliera pas d'évoquer l'école de lexicographie à l'université Lille III –, connaissait son seizième numéro, un numéro consacré à la morphologie.

Sans en donner les titres, il faut aussi compter plusieurs manuels de lexicologie et de lexicographie parus au cours des trois dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, avec pour auteurs respectifs Jean et Claude Dubois, Jacqueline Picoche, Aino Niklas-Salminen, Alise Lehmann et Françoise Berthet, Marie-Françoise Mortureux, François Gaudin, André Clas, Igor Melcuk et Alain Poggières.

Voici parmi bien d'autres indices, des manifestations de bonne santé de la discipline. A nous de rester vigilants et d'en garantir l'avenir en transmettant aux plus jeunes générations nos propres enthousiasmes. Et sans aucun doute, l'ASL représente bien le lieu privilégié des rencontres fructueuses avec toutes les autres disciplines des sciences du langage, disciplines dont il est donné dans les pages qui suivent, à travers de très éloquents articles, une excellente idée.

#### **En guise de conclusion : l'Association des sciences du langage dans sa troisième décennie et la linguistique sur les radios de grande écoute !**

Ainsi, fêter ses vingt ans, c'est somme toute, pour l'ASL, passer un cap et entrer dans l'âge des grands projets, celui de tous les espoirs. C'est aussi l'âge où l'on se sent à la fois une infinie générosité et un immense appétit. En 1981 avaient eu lieu à Paris les Assises nationales de la linguistique, c'est à la suite de ces Assises nationales que fut créée l'Association des sciences du langage, en 1983. Vingt ans plus tard, l'ASL dispose d'une revue dynamique, *Buscila*, mais aussi d'un site Internet très efficient riche en informations et véritable lieu de références, sans oublier son annuaire, outil indispensable pour tout linguiste, mais aussi pour tous ceux que le langage intéresse. L'ASL est en très bonne santé et quelques indices sur lesquels j'aimerais conclure me font croire que l'avenir des sciences du langage est plus que souriant. Mais à la manière du philosophe Alain, rappelons cependant que « le pessimisme est d'humeur et l'optimisme de volonté » : l'optimisme est communicatif, à nous de savoir l'afficher.

Ainsi, en ce samedi et au moment où je conclus ce long avant-propos – 18 heures et quelques – j’entends la fin des informations sur une station de radio de grande écoute, *Europe 1* pour ne pas la nommer. Quelle phrase de la présentatrice me fait dresser l’oreille ? « Et voici maintenant comme chaque samedi notre émission de *linguistique*, animée par Pascale Lafitte-Certa, jusqu’à 19 heures ». Quelle trace manifeste de l’impact des sciences du langage !

Et si j’avais fini de rédiger cette préface ce même jour, mais tôt le matin en écoutant France Inter et *les Matinales du Week-end* animé par Mathieu Vidard, qu’aurais-je pu entendre ? Une chronique de langue dont le linguiste recruté pour raconter des histoires de mots est présenté chaque semaine comme « l’acrobate de la lexicologie ». « La linguistique », « la lexicologie », voilà des mots qui peuvent donc accrocher les auditeurs sur de grandes stations de radio ? On ne peut que s’en réjouir.

Nous avons justement invité en 2003 Pascale Lafitte-Certa à notre Table ronde sur l’avenir des sciences du langage, en fonction des métiers de demain, et elle nous avait déjà affirmé combien le grand public était friand de tout ce qui touchait aux sciences du langage, pour peu qu’on sache en parler. Déjà deux ans se sont écoulés depuis notre colloque intitulé « Mais que font les linguistes ? ». Or, à titre indicatif et révélateur, soulignons que cette émission hebdomadaire de « linguistique », installée à une heure de très grande écoute sur une station de radio destinée au grand public, n’a pas perdu une once de son succès. Signalons, qui plus est, que les publicités installées dans les trois pauses qui ponctuent l’heure d’émission sont de plus en plus chères... et que les derniers sondages ont montré que tout nouvel auditeur attrapé au cours de l’heure reste jusqu’au bout, ce qui fait que créneaux publicitaires de la troisième pause sont vendus encore plus chers ! Peut-on demander une preuve plus manifeste que les sciences du langage intéressent tout le monde ?

Que tous les membres de l’ASL soient vivement remerciés, ils avaient prouvé lors du colloque de 2003 qu’ils savaient se rassembler harmonieusement pour faire savoir ce qu’ils font et montrer en quoi leurs travaux étaient passionnants : ils démontrent aujourd’hui qu’ils savent communiquer avec le grand public et que celui-ci peut les plébisciter dès qu’il est rencontré. Or l’ASL représente merveilleusement ce lieu ouvert où l’on vient les chercher. Pour le plus grand bien de toute la communauté.

Que soit également remerciée la Délégation générale à la langue française et aux langues de France pour le soutien qu’elle a apporté à l’organisation de ce colloque.